COLLABORATEURS DE CABINETS COMPTABLES — RÉF. EC-18

Accompagner un client en contrôle fiscal ou **URSSAF**

Un contrôle fiscal ou URSSAF dans une TPE se gagne ou se perd souvent dans la préparation : un FEC conforme, des pièces retrouvées, des réponses écrites dans les délais.

DURÉE	FORMATS	TARIF	RECONNAISSANCE
14 h selon le format	**3 formats** Présentiel à Nice · À distance, en visio · 100 % en ligne	**Dès 280 €** HT par participant · selon la modalité	**Attestation de fin de formation** de fin de formation

DURÉE ET TARIFS PAR MODALITÉ

100 % EN AUTONOMIE
E-learning
280 € HT par participant

Durée	**14 h, à votre rythme**
Prix de l'heure	**20 € HT**
Participants	**Individuel**
Accès	**3 mois**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Présentiel à Nice
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**Nice, 6 place Auguste Blanqui**

ANIMÉ PAR UN FORMATEUR
Distanciel en visio
490 € HT par participant

Durée	**14 h, 2 jours**
Prix de l'heure	**35 € HT**
Participants	**3 minimum, 8 maximum**
Lieu	**À distance, en visio**

Formation individuelle ou personnalisée possible sur devis. Prix par participant, hors taxes, calculés sur la durée de la formation.

POURQUOI CETTE FORMATION

Un contrôle fiscal ou URSSAF dans une TPE se gagne ou se perd souvent dans la préparation : un FEC conforme, des pièces retrouvées, des réponses écrites dans les délais. Le collaborateur connaît le dossier mieux que personne. Bien préparé, il aide l'expert-comptable à défendre le client et évite des redressements qui ne devraient pas l'être.

POUR QUI

Collaborateurs comptables confirmés et chefs de mission

VOUS SEREZ CAPABLE DE

- Distinguer les formes de contrôle fiscal et URSSAF et leurs règles
- Produire un FEC conforme et préparer les pièces demandées
- Organiser le déroulement du contrôle avec le client
- Préparer la réponse à une proposition de rectification ou à une lettre d'observations
- Respecter les délais et les voies de recours

LE PROGRAMME

01 Démarrage — 30 min
Accueil · Test de positionnement · Présentation du cas fil rouge

02 Les contrôles et leurs règles — 2 h 15
Contrôle fiscal : sur pièces, vérification de comptabilité, examen de comptabilité à distance · Durée sur place limitée à 3 mois pour les petites entreprises · Prescription de 3 ans en règle générale · Contrôle URSSAF : 3 mois au plus jusqu'à la lettre d'observations sous 20 salariés · Charte du contribuable et charte du cotisant contrôlé · Cas pratique : lire un avis de vérification

03 Préparer le dossier — 2 h 15
FEC conforme : amende de 5 000 € en cas de défaut ou de fichier non conforme (art. 1729 D du CGI), appliquée une fois par contrôle · Pièces, contrats, relevés, caisse, stocks · Autodiagnostic des points sensibles · Zone grise : les pièces « reconstituées » après l'avis · Cas pratique : contrôler un FEC et lister les pièces

04 Pendant le contrôle — 2 h 15
Qui parle, où, quand · Répondre par écrit et garder la trace · Droit à l'erreur et régularisation en cours de contrôle · Débat oral et contradictoire · Cas pratique : jeu de rôle avec le vérificateur

05 Après le contrôle — 2 h 15
Proposition de rectification : 30 jours pour répondre, prorogeables de 30 jours sur demande · Lettre d'observations URSSAF : 30 jours, 60 sur demande · Recours hiérarchique, interlocuteur, commissions · Majorations, intérêts de retard, plans de règlement · Renvoi à TPE-09 et TPE-15 côté dirigeant · Cas pratique : préparer la réponse à une proposition de rectification

06 Atelier — 2 h
La Boulangerie Saint-Roch reçoit un avis de vérification : FEC, pièces, points faibles, déroulement, puis réponse à une proposition de rectification fondée sur une reconstitution de recettes

07 Mise en situation pratique à déposer — 2 h

08 Évaluation finale — 30 min

Cas pratique à réaliser et à déposer · Correction individualisée sous 48 h après la fin de la formation	Quiz ou cas pratique, synthèse des points clés. Seuil de réussite : 70 %.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis. Un test de positionnement vérifie votre niveau de départ.

MÉTHODES ET MOYENS

Chaque séquence part d'une situation vraie de cabinet, dit ce que dit la règle, ce que ça coûte au client et au cabinet, et le bon réflexe, en trois niveaux : la règle, les zones grises (ce qui se fait souvent en cabinet et passe… jusqu'au contrôle ou au litige) et les bonnes pratiques. Cas fil rouge : Cabinet Masséna Expertise (fictif), cabinet niçois de 14 collaborateurs, et ses clients artisans et commerçants.

Aucun logiciel n'est enseigné : la pratique se fait sur des pièces, des relevés et des modèles.

Boîte à outils remise : check-list « avis de contrôle reçu », grille de contrôle du FEC, liste des pièces à préparer, calendrier des délais et recours, modèles de réponse à une proposition de rectification et à une lettre d'observations.

E-learning : plateforme E-COSUP Learn, accessible 24 h/24 pendant 3 mois. Présentiel : salle de formation à Nice. Visio : formation à distance avec le formateur.

ÉVALUATION

En présentiel et en visio : test de positionnement, exercices et cas pratiques en cours et en fin de formation, questionnaire de satisfaction.

En e-learning : test de positionnement, bilan noté à la fin de chaque module, une mise en situation pratique corrigée individuellement sous 48 h après la fin de la formation, évaluation finale en ligne (quiz ou cas pratique, synthèse des points clés, ressources) avec un seuil de réussite de 70 %, puis questionnaire de satisfaction.

Une attestation de fin de formation est remise.

SUIVI

Avant le démarrage, vous recevez vos identifiants et les instructions de connexion, avec un test de connexion. En e-learning, la plateforme enregistre vos connexions et votre progression (supports consultés, évaluations, temps passé). En visio, les présences sont pointées. Équipement nécessaire à distance : un ordinateur et une connexion internet.

ACCÈS ET DÉLAIS

E-learning : entrée permanente, accès ouvert pendant 3 mois. Présentiel et visio : dates fixées selon les inscriptions, de 3 à 8 participants.

Nous répondons à toute demande dans un délai de 2 jours ouvrés.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent handicap étudie chaque demande et met en place avec vous un accompagnement adapté à votre parcours.

Pour en bénéficier, contactez notre référent handicap dès votre demande d'information ou d'inscription, par e-mail à a.mesbah@ecosup.fr.

Accompagner un client en contrôle fiscal ou URSSAF vous intéresse ?
Un conseiller vous répond sous 2 jours ouvrés et étudie votre financement. Référence à indiquer : EC-18.

contact@ecosup.fr
04 93 55 20 59